



Immigration en vue de mariage

Par **pascal**, le **01/05/2011** à **20:53**

Bonjour,
j'aimerais inviter une personne d'origine philippine à passer deux mois en France et je me demandais quels sont les démarches à faire pour ça. Je vous remercie. Pascal

Par **mimi493**, le **03/05/2011** à **01:11**

Il faut lui faire une attestation d'hébergement (à faire en mairie) et elle devra demander un visa court-séjour qui ne lui sera accordé que si elle présente les conditions nécessaires (hébergement, assez d'argent pour vivre en France, garantie qu'elle retournera dans son pays à l'expiration de son visa, donc en général, son contrat de travail, l'autorisation d'absence de son employeur, ses liens familiaux dans son pays)

Si c'est pour vous marier, faites le CCM et allez vous marier là-bas